



Congrès
Événements
Attractions
Québec

Présenté par  Tourisme
Centre-
du-Québec

7 au 9
NOVEMBRE 2022

CONFÉRENCE

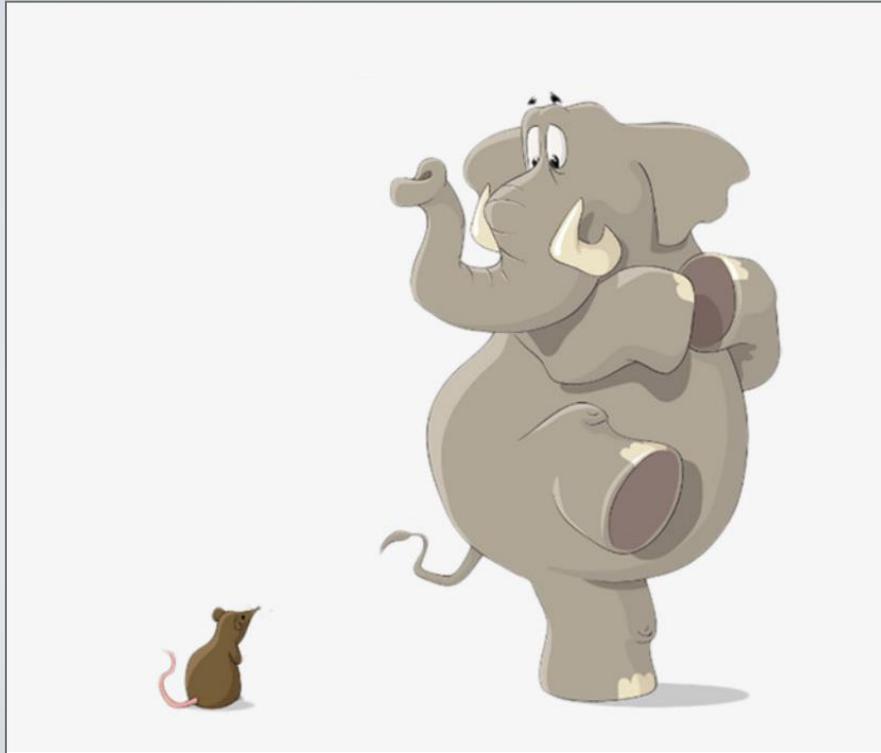
Stratégie d'influence
et de représentation



Simon Lafrance
Strategieum

François-G. Chevrier
ÉAQ

DES ÉVÉNEMENTS ET ATTRACTIONS INFLUENTS ET BIEN REPRÉSENTÉS



Simon Lafrance



« Être votre voisin c'est comme
dormir avec un éléphant ; aussi
douce et placide que soit la bête, on
suit chacun de ses mouvements et
de ses grognements. »

Pierre Elliott Trudeau
National Press Club, Washington D.C.
1969

PISTES STRATÉGIQUES



Contenus et données solides

Alliés (internes, externes à l'industrie)

Information ->> promotion (référence)

Sensibilisation ->> positionnement (amont, appartenance)

Mobilisation ->> défense (position enjeux, outils représentants)

OUTILS

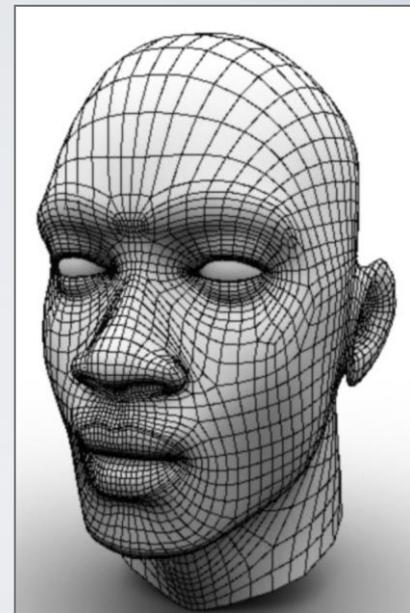
Cartographie des enjeux (décideurs, influenceurs, alliés, adversaires)

Grille des joueurs (triage)

Coffre à outils représentation (documentation, formation)



CONNAÎTRE VOTRE ENVIRONNEMENT ET SES GENS



RECOMMANDATIONS TACTIQUES



Collaboration comme Plan A

Éviter de surprendre

Chemin le + direct (associations)

Crédibilité (popularité, communauté, pertinence, porte-parole, réseaux)

LOBBYISME

Inscription d'organisation

Porteurs de ballon (*coaching*)

War room (rapidité, bon comme mauvais, professionnalisme)

Sommaire de l'inscription no E22-LE03119 de l'entreprise Fédération des caisses Desjardins du Québec Par Guy Cormier, plus haut dirigeant		
Mandat	Description	Date d'inscription
	Avis de modification	2022-05-25
Lobbyistes :		
Marie-Hélène Bégin Guillemette Catherine Vanessa Lachance	André Brisebois Guy Cormier Pierre-Charles Paré	Bernard Brun Yvan-Pierre Grimard
Mandat :		
Période couverte par le mandat :	du 2021-02-09 au 2022-12-31	
Objet des activités :	<i>Proposition législative ou réglementaire, résolution, orientation, programme ou plan d'action</i>	
Renseignements utiles : Représentations auprès des autorités compétentes en vue de proposer des ajustements au projet de loi no 59, Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail, afin que le régime soit plus efficace et juste pour les travailleurs et employeurs du Québec. Dans cette optique, il serait important que le régime soit recentré sur les situations reliées au travail et que les mécanismes de prévention prévus au projet de loi tiennent compte de l'expérience des employeurs et du niveau de risque de leurs activités. Les employeurs jugés à faible risque de lésions professionnelles et ayant peu d'accidents à leur dossier ne devraient pas être soumis aux mêmes exigences que ceux jugés à haut risque et/ou ne présentant pas un dossier performant. En tant que groupe financier coopératif intégré et propriété des quelques 216 entités légales distinctes que sont les caisses Desjardins, le Mouvement Desjardins souhaite aussi échanger sur la possibilité que les mécanismes de prévention puissent prévoir des dispositions multi-employeurs. À cet égard, les objectifs sont les mêmes que les dispositions multi-établissements déjà prévues à la loi et visent à pouvoir pleinement exploiter le plein potentiel des ressources communes dont les employeurs du Mouvement Desjardins (entités légales distinctes) se sont dotées à l'égard de la santé de leurs employés et de prévenir un fardeau administratif sans valeur ajoutée.		
Institutions visées :		
<ul style="list-style-type: none">Assemblée nationale - commission de l'économie et du travailMinistère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale		

AU-DELÀ DE LA TECHNIQUE, DU « PIF »



Sortir de son bureau

S'impliquer là où ça compte

Ne rien prendre pour acquis

Tisser des relations plus personnelles

Ratisser large

Au boulot !